

ANNEXE EAU PLUVIALE

Annexe 13 : Commune de Marignane

1°/ Présentation générale

La commune de Marignane est bordée au nord par l'étang de Bolmon et traversée par le ruisseau de la Cadière et son principal affluent, le Raumartin. Topographiquement la commune présente un profil relativement plat avec un axe d'écoulement principal sud-nord. Marignane est à la confluence des bassins versants issus des communes de Saint-Victoret et Gignac-La-Nerthe et collecte de ce fait des volumes conséquents d'eaux pluviales extérieures à la commune.

En temps de pluie, les canaux d'arrosage permettent de drainer une partie des eaux pluviales et limitent ainsi la saturation des réseaux.

En dehors des canaux des irriguants, les eaux pluviales de Marignane transitent par 28 km de canalisations (88 % du linéaire total) et de 4 km de fossés aériens et ruisseaux relevant de la compétence GEMAPI ou Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (12 % du linéaire total). La commune compte 4 ouvrages de rétention d'un volume total estimé à 13 500 m³.

2°/ Exutoires

La commune de Marignane possède 37 exutoires répartis comme suit :

- Raumartin : 12 ;
- Cadière : 11 ;
- Canal du Rove : 8 ;
- Etang de Bolmon : 6.



